

JANV. 2021

BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE
CHORGES



Sommaire/Service infos p.2

Edito du Maire/Focus p.3

Attractivité du territoire p.4-9

Aménagement/
Projets majeurs p.10-11

Développement durable/
Environnement/
Déplacements p.12

Solidarité/Enfance/
Jeunesse p.13-16

Culture/Vie associative p.17-21

Agenda p.21

Départs p.22

Tribune p.23

Etat-civil p.23

MAIRIE DE CHORGES
Grande Rue - 05230 CHORGES
Tél : 04 92 50 60 30
Fax : 04 92 50 39 28

HORAIRE ACCUEIL MAIRIE
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h les mardis et jeudis
et de 14h à 17h30 les lundis, mercredis
et vendredis
mairie@mairie-chorges.fr
www.mairie-chorges.fr

Directeur de la publication
Christian DURAND

Rédaction, conception, mise en page
Service communication, agents communaux
et Conseil Municipal

Crédits photos : Shutterstock, Christian MERENTIER,
Julie ASTIER, Francis LAURENT

Impression

Editions du Fournel - 1 700 exemplaires



Édito du Maire

« L'année 2020 est terminée.

Nous garderons longtemps le souvenir d'une année difficile, marquée par une crise sanitaire mondiale.

Nous avons tous été impactés par ce virus contagieux. Nous avons dû faire face au confinement et aux différentes mesures sanitaires restrictives, contraignantes et nous adapter. De nombreuses personnes ont été touchées.

Les personnels soignants dans les villes, les hôpitaux et les maisons de retraite ont été durement mis à l'épreuve. **La fermeture des écoles, les services publics au ralenti, les entreprises à l'arrêt, le télétravail** ont marqué nos vies.

Grâce aux protocoles sanitaires stricts, la reprise modérée des activités nous a permis d'accueillir de **nombreux vacanciers venus chercher l'air pur et la montagne.**

Ce répit a malheureusement été de courte durée, cette pandémie n'en finissant plus de perturber notre quotidien et de faire des victimes dans nos familles. Les fêtes de fin d'année n'ont pas eu la même saveur que d'habitude.

Les commerces et entreprises ont été soumis à des conditions d'exploitations contraignantes, certains sont toujours fermés. Il est important de les aider en « consommant local ». C'est peut-être à cette condition que **demain notre centre-ville sera toujours vivant**, que l'emploi sera maintenu !

Une équipe renforcée

Stéphane RONTEIX,
nouveau DGS de Chorges

49 ans, marié, deux enfants.

Ingénieur territorial autodidacte, et citoyen migrateur, il a quitté sa gironde natale, pour, au hasard des rencontres et des opportunités, construire son parcours.

Il a débuté dans le secteur de l'enfance-jeunesse en milieu associatif et en collectivité.

Quelques années après, en intégrant les services techniques d'une commune de l'Essonne comme responsable du service des transports, il a découvert un milieu riche de possibilités.

Son goût pour le pilotage et l'organisation a guidé son envie d'évoluer sur des postes à responsabilité.

Il a dirigé les ateliers municipaux d'une autre commune de l'Essonne, puis les services techniques d'une commune de Seine et Marne, avant de rejoindre une station balnéaire de Loire Atlantique pour y exercer les fonctions de directeur général des services techniques. Après une courte expérience dans une communauté de communes iséroise, il a saisi l'opportunité offerte par la commune de Chorges, à la recherche d'un directeur général des services, réalisant ainsi un équilibre idéal entre projet de vie dans les Hautes Alpes (après avoir succombé à cet environnement magique) et nouvelle expérience professionnelle riche et passionnante.

Malgré ces difficultés, de nouvelles entreprises s'installent sur notre commune, nous leur souhaitons la bienvenue.

2020 était aussi une année électorale. Lors du scrutin du 15 Mars, **vous avez été nombreux à nous accorder votre confiance. Nous vous en remercions !**

Il est important de souligner que les mesures sanitaires, les moyens de protection et les protocoles ont eu un impact sur les dépenses de fonctionnement. Nous avons dû redoubler de vigilance afin que **les équilibres financiers nous permettent, aujourd'hui, d'envisager l'avenir avec sérénité.** Les efforts sont quotidiens et devront être maintenus.

Nos services communaux ont continué de fonctionner, les travaux prévus ont été réalisés.

Je remercie tous les agents pour leur travail au service de notre territoire, l'ensemble des Caturiges ainsi que toute l'équipe municipale.

Mais il est temps de regarder devant nous avec optimisme et souhaiter que 2021 soit plus favorable. **Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et de tous les agents, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, vœux de bonheur, de joie et surtout de santé.**»

Christian DURAND
Maire de Chorges

L'accueil bienveillant tant de l'équipe municipale que des agents, augure une belle aventure....



Sophie SCOTTO D'ANIELLO,

nouvelle policière municipale a pris ses fonctions le 18 novembre 2020 en remplacement de Daniel CASTELLO. Elle exerçait précédemment à Embrun.

« La proximité avec la population est essentielle pour moi pour instaurer une relation de confiance. Je souhaite également travailler en étroite collaboration avec la gendarmerie. »

Bilan de la fréquentation touristique : une saison satisfaisante, une activité soutenue !



Le camping municipal de la Baie Saint-Michel, a connu une très bonne saison cet été au vu du contexte actuel

Après un début timide en juillet, **le camping a connu un fort taux de remplissage**. Les hébergements locatifs ont également eu du succès durant le mois de septembre avec une météo plus que favorable et une côte du lac élevée. **Les hébergements de « plein air » (tentes, camping-car) ont également été fréquentés**. Il reste à noter que les durées de séjour ont été plus longues.

Le **nouveau snack « La Terrasse du Lac »** géré par Cindy a permis d'apporter une touche de convivialité supplémentaire au camping. En effet, elle a proposé des plats variés, des pizzas sur place ou à emporter, un dépôt de pain et un coin épicerie pour les produits de premières nécessités.



Des projets vont venir compléter progressivement cette dynamisation du site : un « relooking » intérieur des chalets, un parking visiteurs, un espace dédié aux camping-cars, un label « vélo accueil » et une nouvelle signalétique sont à l'étude. Dès 2021, un loueur de VTT sera présent et proposera un service de location, de réparation et des sorties encadrées. Gageons que la saison prochaine soit aussi ensoleillée !



La BNPA : un potentiel touristique que nous entendons valoriser !

L'activité touristique a progressé par rapport à la saison d'été précédente

Cette année 2020 a été compliquée pour tous. La saison d'été a débuté fin juin, début juillet avec l'arrivée des premiers touristes. Nous avons pu **atteindre un taux record de fréquentation**. Les **deux nouveaux stages de voiles** « Explorateur du lac » et « Escapade Nautique » mis en place cette année **ont rencontré un franc succès**. Ils seront reconduits l'année prochaine. Notre partenariat avec l'UCPA a été satisfaisant.

Les équipes de la BNPA, du camping « La Baie Saint-Michel » et les services techniques municipaux ont été très impliqués et ont fait preuve d'adaptation.

Nous avons la chance de posséder deux structures, la BNPA et le camping « La Baie Saint-Michel » situées dans un environnement magnifique. M. le Maire, la municipalité et les Caturiges y sont très attachés.

Aussi, nous devons continuer à investir afin de les moderniser et les rendre encore plus attractifs.

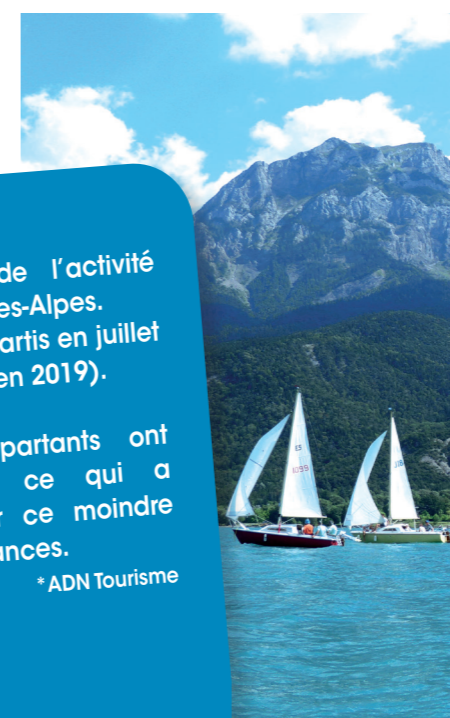
Nous avons commandé un audit de la BNPA, les conclusions de ce rapport font apparaître deux scénarii différents tant dans l'offre que dans l'investissement. Le conseil municipal prendra une décision très prochainement.

Le parking atterrissage sera réorganisé en 2021 avec la suppression des épaves, des bateaux abandonnés, le fauchage et le nettoyage **seront nos priorités**.

Quelques chiffres* :
11 % de progression de l'activité touristique dans les Hautes-Alpes.
53 % des Français sont partis en juillet et en août (contre 71 % en 2019).

Toutefois, **94 % des partants ont séjourné en France, ce qui a permis de compenser ce moindre taux de départ en vacances.**

* ADN Tourisme



En tant qu'hébergeur, vous devez :

Depuis le 1er Janvier 2017, la Communauté de Communes de Serre-Ponçon a la compétence « Promotion du tourisme ».

L'ensemble du produit de la taxe de séjour est reversé à l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre-Ponçon (OTISP) afin de lui donner les moyens de promouvoir notre territoire.

- Déclarer votre hébergement auprès de la Mairie.
- Collecter la taxe de séjour auprès de vos clients.
- Reverser le produit de la taxe de séjour auprès de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.
- Si vous commercialisez par l'intermédiaire d'un opérateur numérique tel que Airbnb ou Abritel, la collecte est faite par l'opérateur mais renseignez-vous si elle est bien collectée.



Futur implantation de l'Office de Tourisme Intercommunal

nouvel équipement intercommunal à l'entrée de ville marquera la porte d'entrée du territoire

Des architectes franco-italiens travaillent actuellement sur la **conception des bâtiments du futur Office de Tourisme Intercommunal et de ses annexes pour le compte de la Commune de Chorges et de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.**

Il est notamment envisagé de réaménager le bâtiment existant entre la Gare SNCF et l'Intermarché pour organiser les espaces d'accueil et les bureaux de l'OTI. Deux autres constructions permettront l'aménagement d'un local professionnel dédié à la mobilité (cycles, Vélo à Assistance Électrique) ainsi qu'un espace de restauration rapide et des sanitaires publics.

Ces nouvelles constructions participeront à la **requalification de l'entrée de ville Ouest**. Nous obtiendrons ainsi un **ensemble architectural cohérent pour renforcer l'attractivité** de la commune.

Pour rappel, ce projet est estimé à 510 000 € HT pour la part CCSP et à 350 000 € HT pour la part communale hors frais de maîtrise d'œuvre.

Le dépôt du permis de construire est prévu au printemps 2021 pour un démarrage des travaux 6 mois plus tard.



Vues d'ensemble du site depuis le rond-point de la RN94



Vue du futur bâtiment de l'Office du tourisme au sud

De nouveaux panneaux d'information dans le centre-ville

Une meilleure lisibilité pour tous !

Comme vous avez pu le remarquer, la Mairie a poursuivi l'**action de Signalisation d'Information Locale (SIL)** engagée il y a près de 10 ans sur les bords du Lac de Serre-Ponçon.

Nous avons concentré nos efforts sur le centre-ville durant cette année. Nous avons identifié sur les nouveaux panneaux : les parkings, les services et les espaces publics.

La pose des panneaux s'est échelonnée entre mars et novembre 2020 en fonction des demandes individuelles. En effet, les commerçants qui le souhaitaient, ont pu faire remonter leurs besoins en signalisation.

Cette action participe à l'engagement de la Commune pour le label « Village Etape » et renforce l'attractivité du centre-bourg.



Mise en place de la numérotation des habitations

Dans les communes de + de 2 000 habitants, il incombe aux Maires de dénommer les rues et numéroté les habitations.

Une démarche bien engagée par la commune de Chorges, doublée par l'impératif du chantier lié au déploiement de la fibre sur le département des Hautes-Alpes, qui permet de faciliter l'organisation de la vie communale tant pour les citoyens, que pour l'administration et les entreprises...

Au cours de cette année 2020, l'apposition des plaques de rues et des numéros a été réalisée par les services techniques pour le centre-bourg et sa périphérie. Des courriers vous seront adressés au cours du 1er semestre 2021 pour vous indiquer votre numéro d'attribution. Ces informations seront transmises par nos soins au service des impôts fonciers en lien avec le service du cadastre pour la mise à jour des adresses.

Une attestation de nouvelle dénomination est disponible sur simple demande pour faire valoir ce que de droit. Pensez à faire modifier le certificat d'immatriculation de votre véhicule et également à signaler la modification d'adresse auprès des organismes publics et privés.

Pour vous faciliter les démarches : www.service-public.fr

De façon similaire, la commune va engager pour 2021 une deuxième tranche de travaux pour les hameaux avec la désignation en amont d'une commission chargée de dénommer les voies et places publiques.



Parole à l'Association des Commerçants : une dynamique engagée !

« L'union des commerçants, dont le bureau et le conseil d'administration ont été complètement remodelés fin 2019, se veut une association engagée auprès de ses adhérents, des caturiges et des acteurs locaux.

L'association fort de ses 42 membres a pu réaliser de belles choses cette année :
 Maintien du marché dominical pendant le confinement, modification des terrasses afin de garantir un nombre suffisant de couverts pour les restaurateurs.

Participation à plusieurs événements organisés par la CCI et la Région comme le « Grand Jeu des achats remboursés » avec des bons d'achat de 100 € à gagner et la Fête des Terrasses, ou des opérations locales comme le soutien à l'opération Octobre Rose.

Pour finir l'année 2020 en beauté, mise en place en partage avec la Mairie d'une tombola avec 42 bons d'achat à gagner, distribution de plus de 20 sapins de Noël qui seront replantés par les services de la Mairie sur la commune.

Puis, malgré de nombreux rebondissements, création d'une carte de fidélité et distribution de sacs à l'effigie de l'association. Carte qui va donner droit à des avantages auprès des commerçants Caturiges.

L'ensemble du bureau, du conseil d'administration et des adhérents de l'association présentent ses vœux de bonheur, de réussite et que les rêves de chacun se réalisent pour cette nouvelle année 2021 où nous allons œuvrer pour continuer à donner l'envie de consommer localement et fidéliser les échanges, la communication entre commerçants et citoyens. »

Richard Maisonneuve - Président



Les nouvelles entreprises

5 nouvelles entreprises se sont installées dans la Zone d'Activité de la Grande Ile ainsi qu'un nouveau commerçant dans le centre-ville.

Nous sommes ravis par ces nouvelles implantations qui vont générer de nouveaux emplois.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une belle réussite.

"Du champ à nos assiettes" une journée dédiée à la résilience alimentaire

Samedi 3 octobre s'est déroulée une journée d'échanges sur le thème "Du champ à nos assiettes" basée sur la résilience alimentaire.

Pandémie, réchauffement climatique, épuisement des ressources, effondrement de la biodiversité, nous rappellent la **nécessité d'une capacité à traverser les crises.**

Deux scientifiques, ingénieurs en la matière ont montré que le **circuit alimentaire industrialisé et mondial va à l'encontre du climat**, de la biodiversité sauvage, dégrade les sols et les artificialise.

La crise sanitaire actuelle a montré du doigt l'insécurité alimentaire.

Lors de cette journée, différents thèmes ont été abordés : les productions locales, les consommations individuelles, la restauration collective communale qui est un exemple dans l'utilisation des productions locales. Pour conclure, le collectif "Chorges en transition" appelle à renouveler de telles rencontres et à poursuivre la mise en oeuvre des mesures du **Pacte Transitoire signé par la nouvelle équipe municipale.**



Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** est un outil réalisé à l'échelle communale pour planifier les actions des acteurs communaux de la **gestion du risque** (élus, agents municipaux, professionnels de santé, entreprises, bénévoles) **en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.**

Avec le renouvellement du Conseil municipal et l'arrivée de la crise sanitaire qui nous touche, il est important de réactualiser le PCS.

Les élus et le personnel communal recensent **les vulnérabilités et les risques présents et à venir** (exemple risques liés aux changements climatiques), mais **également les moyens disponibles de secours communaux ou privés.**

Ainsi, ce PCS décrira et définira l'organisation et la mise en oeuvre des dispositions telles que :

- le recensement des risques et des moyens disponibles,
- les mesures immédiates de protection des personnes,
- l'organisation nécessaire à l'alerte et des consignes de sécurité,
- le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs).

Ce dernier document sera distribué à la population. Il a pour but d'informer et de préciser les moyens de se protéger.

Église Saint-Victor

Un diagnostic architectural pour un programme pluriannuel de travaux



L'agence d'architecture AEDIFICIO, spécialisée dans les travaux de rénovation du patrimoine et des monuments historiques, a réalisé le diagnostic de l'église Saint-Victor au cours de l'été 2020 et nous a rendu un rapport complet sur l'état structurel et architectural de l'édifice.

Il en ressort des **désordres constatés au niveau des façades** (remontée d'humidité), **du clocher, du beffroi** (pierres érodées) **et de la tribune** dont l'accès doit être limité à 19 personnes en raison de la sécurité incendie.

Par ailleurs, les travaux de restauration intérieure à envisager seront assez longs et complexes au vu de la présence des décors peints sur les élévations de la nef et du chœur, en plus de la partie électricité, chauffage qui demanderait de déposer les sols et les installations existantes.

C'est pourquoi, cette opération doit faire l'objet d'échanges et d'arbitrages entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la Commune et l'affectataire, le Père Charles TROESCH afin **d'envisager un programme pluriannuel de travaux** prioritaires et solliciter les partenaires financiers.

« Petites villes de demain »

Un nouveau programme de revitalisation sur-mesure dédié aux bourgs-centres !



Nous sommes heureux de vous annoncer que Chorges fait partie des 1 000 Communes retenues dans le programme « Petites Villes de Demain » lancé par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales en début d'année 2020.

Ce programme permet aux communes de moins de 20 000 habitants et exerçant des fonctions de centralité d'être accompagnées par l'État et ses partenaires (Banque des Territoires, Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA), Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)) dans un projet de revitalisation globale en matière d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de développement de l'artisanat, du commerce et des services, de valorisation du patrimoine.

Ce projet prend la forme d'une opération de revitalisation du territoire au sein de l'intercommunalité de Serre-Ponçon et dure 6 ans, soit le temps du mandat. Des axes de travail spécifiques à notre contexte local ont d'ores et déjà été identifiés et doivent maintenant déboucher sur le recrutement d'un chef de projet à l'échelle intercommunale.



Zone sportive et de loisirs de Pré Marchon

Des équipements visiblement attendus par les amateurs de sports de glisse

Les travaux d'aménagements pour la tranche 1 de la zone sportive et de loisirs de Pré Marchon ont bien avancé et ce grâce au travail des entreprises et au suivi du maître d'œuvre.

Si l'on en croit **l'engouement et la fréquentation du skatepark**, nous ne pouvons que nous réjouir du résultat et vous dire **notre satisfaction de voir que ce nouvel équipement répond bien à vos attentes** et à vos besoins.

A ce jour, le terrain multisports (basket ball/volley ball) et le skatepark sont terminés mais non réceptionnés, seuls certains travaux de finition concernant le revêtement des deux courts de tennis, et l'aménagement des espaces verts sont interrompus pour la période hivernale. Ils reprendront au printemps prochain.

Il nous reste donc quelques mois devant nous pour finaliser la gestion et l'organisation de **ces nouveaux équipements en accès libre** afin de **développer la pratique et l'éducation sportive en lien avec les acteurs du milieu associatif et fédéral ainsi que les écoles.**

La tranche 2 concerne la construction d'un bâtiment comprenant des vestiaires et un clubhouse, la réalisation de tribunes et d'un stade de football avec des anneaux d'athlétisme.

Ce projet conçu de manière globale ne pourra voir le jour que si la commune parvient à trouver les financements et si les fouilles archéologiques préventives ne contraignent pas la poursuite des aménagements tels qu'ils ont été envisagés.

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE SPORTIVE ET DE LOISIRS DE PRÉ MARCHON





Le Parc des Moulettes : Un nouvel espace ludique en accès libre !

Ce projet arrive quasiment à son terme et ce grâce au travail remarquable des agents techniques depuis 2 ans maintenant. Différents travaux ont été réalisés : débroussaillage, entretien du canal, création du cheminement, la mare pédagogique, réalisation des passerelles traversant le torrent, du parking d'entrée et pose du mobilier bois cet automne 2020.

Enfin, les équipements sportifs et ludiques ont été installés dans la première prairie pour le plus grand plaisir de tous.

3 agrès fitness, une aire de Street Work Out et une pyramide de corde en accès libre permettent de pratiquer une activité sportive en extérieur dans un cadre naturel préservé.

Pour rappel, ces équipements sportifs et ludiques ont pu voir le jour grâce à une convention de partenariat avec l'Association Âge d'Or, la Fondation du Crédit Agricole ainsi qu'une aide financière apportée par le Département et l'intervention du fonds PAP-RTE.

Dans l'attente des 3 panneaux d'information et de sensibilisation à l'environnement qui seront réalisés en lien avec l'école élémentaire courant du 1er semestre 2021.

Nous vous remercions de respecter les règles de bonnes conduites afin de préserver cet espace naturel.

Ne sont pas autorisés :

- la circulation des véhicules à moteur,
- les feux et barbecues,
- la baignade dans la mare pédagogique (il s'agit d'un refuge de biodiversité et une zone de reproduction privilégiée de la faune et de la flore),
- le rejet de déchets,
- la divagation des chiens.



Bilan sur la rentrée scolaire Quelle année 2020 !

Tout d'abord, cette année a été entachée par la COVID 19 nous obligeant à réorganiser complètement les écoles.

Plusieurs temps forts ont en effet modifié le rythme de nos enfants.

Tout d'abord, le confinement a induit le maintien de la classe à distance, un très gros travail a été mené par les enseignants et les parents transformés pour la circonstance en maîtres d'écoles.

Ensuite, le déconfinement ! Un temps complexe où le travail conjoint entre les enseignants, les personnels communaux et les élus a permis cette reprise dans de bonnes conditions sanitaires. Cette nouvelle « rentrée » a donné la possibilité aux élèves de renouer un contact avec leurs maîtres et maîtresses dans leur école avant les vacances d'été.

Enfin « LA » rentrée de septembre s'est organisée avec un protocole d'accueil allégé mais toujours en vigueur. Ce dernier a été renforcé depuis les vacances d'automne avec le port du masque pour les enfants de l'école élémentaire.

Bref, une année 2020 compliquée et à rebondissements multiples pour l'ensemble de la communauté éducative. Malheureusement, en plus de ces événements sanitaires, nous avons eu la fermeture d'une classe de maternelle début septembre due à une baisse d'effectif. Cela a entraîné la réorganisation des quatre classes restantes avec la suppression d'un poste d'Atsem qui a été affecté à d'autres missions depuis le mois d'octobre.



Afin de débuter l'année 2021 avec plus d'optimisme, nous avons proposé un programme de travaux d'amélioration et de modernisation du système de chauffage de l'école maternelle. En effet, très avant-gardiste en son temps, la gestion actuelle de cette école se fait toujours par minitel.

Une demande de subvention a été votée afin de reprendre l'ensemble de cet équipement. Cela permettra, dans la première phase, la sécurisation et des économies d'énergies.

Dans un second temps, nous avons engagé l'étude de pose de panneaux photovoltaïques en autoconsommation afin de permettre une autonomie énergétique. Cette deuxième phase sera réalisée une fois les subventions possibles acquises.



CCAS Les colis de Noël

Les membres du CCAS n'ont pu organiser cette année le traditionnel goûter de Noël réservé à nos concitoyens de 75 ans et plus.

Une attention particulière a été apportée pour la confection des colis qui ont été distribués à domicile.

Un bref moment de partage entre nous en respectant les mesures barrières.

Quelques mots et sourires échangés pour notre plus grand bonheur !

Soutien aux personnes isolées

Les personnes enregistrées sur le registre nominatif (plus de 75 ans et personnes handicapées) ainsi que certains aînés fragiles de la commune ont été appelés régulièrement pour renforcer l'esprit de solidarité conforme à notre engagement envers notre population.

« La Croix Rouge », fortement mobilisée durant cette période de crise, continue à livrer à domicile des colis aux plus démunis.

Depuis le 28 Novembre 2020, les « Restos du Cœur » ont débuté leur campagne hivernale avec la distribution de colis à la population.

Une permanence se tient tous les Jedis après-midi de 14h00 à 16h00 dans l'annexe de la Salle des Fêtes. Nous vous rappelons que l'inscription est obligatoire pour pouvoir bénéficier de ces colis au numéro 04 92 52 30 89.



Bilan sur la crèche

La crèche est restée ouverte durant toute la période du 1er confinement afin de pouvoir accueillir les enfants de personnel soignant.

Depuis la rentrée de septembre, le thème général de la crèche porte sur les voyages, les aventures des petits explorateurs.

Toute l'équipe poursuit l'accueil des enfants en appliquant les mesures barrières.

Suivez-nous sur notre page Facebook : Crèche l'Eterlou CCAS Chorges



L'année 2020 se termine pour les structures Enfance Jeunesse 3-17 ans

Depuis le 12 Mai 2020, l'ACM 3-11 ans a pu rouvrir ses portes avec des conditions d'accueil modifiées par la mise en place des protocoles sanitaires en vigueur.

L'équipe pédagogique a su s'adapter avec bienveillance et appliquer les nombreuses mesures du Ministère. Tant sur la période estivale que sur la rentrée scolaire de septembre, les conditions d'accueil furent modifiées et l'équipe d'animation a proposé des plannings complets et chargés en animation ludiques sur le plan sportif, manuel ou culturel.

La cours de l'ACM s'est transformée pour le bonheur des petits et des grands en véritable terrain de jeux aquatiques ! Les sorties exclusivement de proximité avaient pour objectif principal de faire passer un bel été aux enfants, d'oublier un peu le contexte sanitaire, mais aussi de pouvoir découvrir l'environnement qui leur est proche.

Toute l'équipe souhaite de belles fêtes aux familles et aux enfants et espère que 2021 sera propice à de nouvelles aventures et découvertes !



Le Club Ados a connu plusieurs périodes de fermetures sur l'année en raison des mesures sanitaires. Cependant, l'équipe a tout de même proposé sur la saison estivale un programme d'activités diversifiées. Le Ministère de la Culture a accordé un financement pour organiser une semaine avec une plasticienne sur le projet « ROUVRIRE LE MONDE ».

L'appui de la DDCSPP 05 a permis le départ en mini-camp et en bivouac. Le binôme d'encadrement a axé les programmes sur le 100 % Hautes-Alpes. De vrais moments de sociabilisation et de partage ont ainsi pu être retrouvés.

Nous souhaitons rappeler que le club Ados est partenaire de la Maison des Adolescents (MDA) qui accompagne les jeunes et leurs parents dans les problématiques liées à l'adolescence. Dispositif gratuit : 06.49.89.38.79

Contact ACM : Mathilde au 06.08.88.88.47
acmeterlou@gmail.com
www.mairie-chorges.fr/Enfance-Jeunesse

Contact Club Ados 06.49.89.38.79
clubadoeterlou@gmail.com
Facebook Club Ados Eterlou 12-17ans



La restauration scolaire : une cuisine centrale qui met les bouchées doubles

Le service restauration collective est un établissement public en autonomie financière, en régie directe. La cuisine centrale se situe à la BNPA à la Baie Saint-Michel.

Le service fournit les repas de toutes les populations, de 0 à 97 ans (crèches, scolaires, portage de repas à domicile). Il gère également l'organisation du restaurant scolaire de Chorges qui a été entièrement repensée en 2018. Il est en évolution constante.

Le prix payé par les parents d'élèves, calculé en fonction des quotients familiaux, est une simple participation au coût global (environ 50 %). La Mairie prend à sa charge l'autre partie.

Les derniers rapports de la DDCSPP (ex services vétérinaires) classent **la cuisine centrale comme un établissement très satisfaisant en matière de sécurité sanitaire.**

Fonctionnement de la cuisine

Les agents confectionnent les repas dès 6h30 pour un départ en livraison à 10h15. Le reste du temps correspond aux activités d'anticipation de parage des produits pour le lendemain et nettoyage/désinfection de l'ensemble des locaux et du matériel jusqu'à 14h00. Les repas pour les publics scolaires et les crèches sont livrés en liaison chaude. La liaison froide concerne le portage de repas à domicile.

Du nouveau matériel est arrivé en 2020 pour répondre à la montée en charge de la production :

un nouveau four de très grande capacité (18 500 €), un robot-coupe (3 800 €), un véhicule (14 500 €), l'installation d'un hayon élévateur (9 500 €).

Le service a récemment remporté les marchés de fournitures de repas des villes de **La Bâtie-Neuve (150 repas scolaire/jour), La Bâtie-Vieille (25 repas/jour) et Rambaud (35 repas/jour)** pour les publics scolaires et personnes âgées à domicile.

L'équipe



Chiffres clés :

- Passage de 0 à plus de 30 % de produits Bio et ou locaux en 3 ans avec les répercussions positives sur le tissu économique agricole local.
- Doublement de la production en 3 ans (550 à 600 repas/jour) avec création d'emplois.

2020, une année très particulière pour la médiathèque

Comme beaucoup de services communaux, la médiathèque a été très impactée par la crise sanitaire. Après des animations très suivies au mois de janvier et février, la structure a dû fermer plusieurs mois. Après une courte réouverture, confinement oblige, une nouvelle fermeture est venue couper tous nos élan.

La reprise s'est donc faite lentement avec des horaires adaptés, du **DRIVE sur RDV**, des **propositions numériques** variées : contes en vidéo, courts-métrages à visionner en famille et coups de cœur littéraires que les abonnés ont reçu avec la newsletter hebdomadaire.

Heureusement et **nous vous en remercions, les lecteurs sont restés fidèles :**

145 nouveaux inscrits, 613 renouvellements, 1 250 abonnés au total, 13 649 prêts pour l'année.

Compte tenu de la situation, ces chiffres sont très honorables et montrent combien **la médiathèque est importante aux yeux des caturiges.**

L'année 2021 marquera un tournant pour la structure : **Marie-Paule Fontano, directrice de la médiathèque, quitte les Hautes-Alpes pour des raisons familiales.**

Recrutée en 2016 pour créer la nouvelle bibliothèque et impulser une dynamique culturelle sur la commune, **elle sera restée 4 années au service de la culture dans notre village.** Aujourd'hui, le bâtiment existe, le fonds documentaire atteint 1 000 ouvrages, une équipe compétente est là pour répondre aux besoins des usagers, nul doute donc que la culture continuera à vivre...

Janvier, février, mars seront des mois de transition avec des horaires aménagés en attendant le recrutement d'une nouvelle personne mais la **Saison Culturelle 2021 est prête.**

Vous pourrez vivre de belles rencontres littéraires, des concerts, des projections de films, des ateliers, des conférences, des expositions. (Programme détaillé page suivante)

L'équipe de la médiathèque, Caroline Wasykula, Caroline Delambily et Christophe Barniaudy, vous accueillera le mardi de 15h à 18h30, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30, le vendredi de 15h à 18h30 et le samedi de 10h à 17h en continu et sera à votre écoute.

« Personnellement, je tiens à remercier tous les caturiges pour leur accueil chaleureux dans leur commune et leur fidélité aux propositions culturelles de la médiathèque. J'ai aimé travailler ici et c'est le cœur lourd que je pars mais j'emporte une part de Chorges avec moi. Continuez à fréquenter ce magnifique lieu culturel, c'est une grande chance pour tous »

Marie-Paule Fontano

Culture/Vie associative

Le programme « Tous en Culture » 2021



- Expositions
- Rencontres littéraires
- Ateliers
- Concert/spectacle
- Films
- Visio

Expositions	Date 2021
« Sites Natura 2000 des Hautes-Alpes »	Du 15 janvier au 27 février
« Femmes remarquables des Hautes-Alpes »	Du 1er au 15 mars
Exposition éducative « Le savoir contagieux »	Du 16 mars au 15 avril
Exposition « Jardiner naturellement »	Du 16 avril au 30 mai
Exposition des travaux réalisés par les enfants de la maternelle et du primaire pendant l'année scolaire	Du 1er au 30 juin
Peinture : Sébastien Ricou	Juillet-septembre
« L'Art des origines révélé par la 3D »	Octobre -Décembre

Rencontres littéraires	Date 2021
« Réussir la transition écologique » avec Grégory Derville	Samedi 2 Avril à 19 h
« Dessine-moi la transition agroécologique ! » avec Carine Pionetti, Véronique Dubourg, Marc Mallen	Samedi 24 avril à 15h
Résidence de l'auteur/illustrateur jeunesse Lionel Serre	les 6, 7 et 8 avril

Conférences	Date 2021
Un brin d'histoire locale en 2 conférences :	
Présentation de l'Exposition « Femmes remarquables des Hautes-Alpes »	mardi 2 mars à 18h30
Conférence de Christine Roux, historienne : « La Franc-Maçonnerie dans Hautes-Alpes de 1775 à 1944 »	samedi 13 mars à 17h30
Conférence de Jean-Christophe Becquet et Fabienne Morel : « Projet cartographie participative »	jeudi 25 mars à 18h30
« L'expérience d'habitat écologique groupé » Conférence/ témoignage de Charlotte Garcia	samedi 3 avril à 15h

Culture/Vie associative

Programme 2021 (suite)

Films	Date 2021
Dans le cadre de la « nuit des bibliothèques », en partenariat avec les médiathèques de Savines-le-lac et d'Embrun : film « Les arbres remarquables » en présence du réalisateur Georges Feterman	Novembre Dates non déterminées
La fête du court-métrage au mois de mars : projections pour la jeunesse un mercredi après-midi, une rencontre de réalisateur pour les scolaires et un vendredi soir pour les adultes	du 24 au 30 mars à préciser

Concerts	Date 2021
Concert Chanson française et ateliers écriture de chansons avec Alain Ortega	Dimanche 21 mars à 17h
Groupe musical « Dix-sept heures quarante-cinq »	Dimanche 11 avril à 16h à l'église de Chorges
Concert musique latino-américaine avec Le trio « La Taronna », chant, guitare, percussions	Samedi 29 mai à 18h à l'église de Chorges
Concert organisé par l'Association Helea'lea	Samedi 5 juin à 18h à l'église de Chorges
Concert avec le pianiste Simon Mourard	Samedi 10 septembre à 17h à la médiathèque
Concert Festival de Chaillol	Date à déterminer

Spectacles	Date 2021
Excentrés de la Passerelle	en octobre et avril
« Lecture théâtralisée » avec La Passerelle	Samedi 24 avril à 11h
« En route pour Tombouctou » Conte musical d'Anne-Claire Dromzee	Vendredi 16 avril à 20h30
Chant de coton, Conte musical avec Cécile Brochoire, Michaël Dian	Mercredi 26 mai à 15 h
« Lecture musicale » Par Diane de Montlivault accompagnée d'un violoniste	Samedi 3 juillet à 18h

Programme 2021 (suite)

Spectacles	Date 2021
Ateliers numériques 2 fois/mois animé par Christophe Barniaudy	1 seul/mois en janvier, février, mars à déterminer
Ateliers cartographies participatives par Françoise Morel et Jean-Christophe Becquet	samedi 27 mars, 17 avril et 29 mai de 9h30 à 12h30, restitution des ateliers jeudi 17 juin à 18h30
Peps café animé par Charlotte Hervé	1 fois/trimestre
Atelier artistique sur le rapport des artistes à la nature par Florence Olivreau	samedi 10 avril à 15h
Ateliers créatifs sur le thème de la nature animé par Caroline Wasykula	Vacances d'avril du 24 avril au 9 mai
Jeux en famille avec Christophe Barniaudy	Date à déterminer
Contes pour les petits dans le cocon à histoires avec Caroline Delambily et les bénévoles et vidéo contes pour les plus grands	Tous les mercredis à 10h30

MÉDIATHÈQUE de Chorges
Tél : 04 92 53 93 30
mediatheque@mairie-chorges.fr

HORAIRES à compter du 1er septembre 2020 :

Mardi 15h-18h30
mercredi 9h30-12h/14h-18h30
vendredi 15h-18h30
samedi de 10h-17h en continu

www.mairie-chorges.fr/culture-patrimoine-3

Partenaires

Librairies : Charabia, le Bleuët, la Carline, Théâtre la Passerelle
Associations : Rions de Soleil, ASCCC, Ludambule, RAM 05,
Commerçants de Chorges - Etablissements scolaires



Associations 2020

La commune de Chorges compte actuellement un tissu associatif important qui anime la commune dans plusieurs domaines sportif, culturel, social et médical. 60 associations ont leur siège social sur la commune.

La commune participe activement à leur fonctionnement en mettant à leur disposition gratuitement des locaux, du matériel, les équipements électriques en autorisant certaines associations à poser des panneaux publicitaires dans les locaux.

Elle participe également financièrement, à travers des subventions attribuées annuellement au vu des demandes faites par les associations et avis de la commission des sports.

Un budget de 42 000 € est attribué chaque année aux subventions des associations.

L'activité des associations a été réduite cette année à cause des prescriptions liées au COVID de ce fait le montant des subventions a été réduit à 36 000 € cette année.

Ces associations fonctionnent principalement grâce au bénévolat de ses dirigeants. Nous les remercions.

Agenda

Pour la troisième année consécutive, la Mairie de Chorges a demandé aux commerçants de la commune de participer au **concours de la plus jolie vitrine au cours du mois de décembre 2020**.

La plupart des commerçants, soucieux en cette période de morosité, de **donner au centre-ville un air de fête** ont accueilli cette proposition avec bienveillance et se sont activés pour **réaliser leurs plus beaux décors**.

Dans le même temps, les habitants de Chorges ont été invités à décorer leurs maisons ou leurs balcons. L'idée, depuis deux ans a fait son chemin, à en juger par le nombre croissant des participants.



Départs

Nous avons souhaité mettre à l'honneur les différents agents qui ont quitté la Mairie cette année. Certains ont pris leur retraite et d'autres se sont tournés vers d'autres horizons. Du fait de la crise sanitaire, nous n'avons pu fêter comme il se doit leur départ. Nous tenions à les remercier pour leur dévouement et leur travail. **Nous leur souhaitons une bonne et heureuse retraite et une pleine réussite dans leurs nouveaux projets.**

Nadine OLLIVIER :

Nadine a débuté sa carrière le 1er septembre 1983 comme Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles durant 6 ans. En juin 1989, elle intègre l'office de tourisme de Chorges jusqu'en Avril 1998. Elle devient ensuite agent administratif au service animation. Puis, elle exercera une double mission, l'accueil de la Mairie et le portage des repas à domicile. Nadine poursuivra, avec la bienveillance qui la caractérise, l'accueil jusqu'à sa retraite. Aujourd'hui, elle met sa générosité au service du monde associatif.



Thierry MICHALLET :

Thierry, peintre de métier, a tout d'abord exercé dans le privé avant de rejoindre la commune de Chorges comme placier en juin 1987. A partir de janvier 1988, ses missions sont complétées aux services techniques comme ouvrier qualifié, spécialisé dans la peinture (qu'il préfère en jaune !). Il aura tenu son pinceau jusqu'au bout, reprenant les peintures des grilles de l'école, qu'il aura accepté de peindre en gris..., et les pinceaux à peine nettoyés, il a pris ses grandes vacances. Ses blagues et sa bonne humeur vont manquer à tous ses collègues.



Joëlle CONCHY :

Joëlle a commencé sa carrière comme agent de restauration au centre de vacances BTP des Hyvans. Elle a rejoint la Commune de Chorges le 1er septembre 2010 comme agent de cantine au grand bonheur des enfants. Surnommée par les enfants « Tata Jo » ou « Mamie Jojo », ayant toujours de bonnes attentions à leurs égards. Beaucoup se souviendront de sa fameuse distribution de chocolats au moment des fêtes et de bonbons à chaque fin d'année scolaire. Son dynamisme, sa convivialité et sa joie de vivre vont manquer à ses collègues et aux enfants dont elle s'occupait au bus et au restaurant scolaire.



Daniel CASTELLO :

Natif de la Drôme, Daniel a débuté sa carrière à Bussy St Georges (Seine et Marne) avant de regagner le Sud, d'abord dans l'Hérault puis dans sa Drôme natale. Passionné de montagne, c'est à Chorges qu'il poursuit son parcours. Ses collègues (qui le surnommaient « DAN ») vont regretter sa gentillesse et sa disponibilité. Nous lui souhaitons bon vent dans sa nouvelle collectivité de Molière-les-Avignons où il va pouvoir se rapprocher des siens.



Jean-François DUMANOIS :

De 1990 à 2003, Jean-François a exercé à Aspres-sur-Buëch comme ingénieur, avant de rejoindre l'équipe municipale de Chorges, menée par M. FENNEBRESQUE qui lui a confié la conduite des travaux, toujours comme ingénieur. En 2014, l'évolution de la collectivité nécessitant la nomination d'un directeur général des services, les élus lui ont fait confiance. Il terminera sa carrière en assumant ses fonctions, participant même au recrutement de son

successeur.

Il est notable de signaler les projets auxquels il a contribué : la construction de la cuisine centrale, le bureau de poste, la crèche, la place du grand logis ... (la liste complète est trop longue) La municipalité le remercie pour ses conseils avisés, son implication et sa disponibilité.



Tribune

« Les 29 % obtenus par notre liste Ambitions pour Chorges aux dernières élections ont permis à trois d'entre nous de siéger au conseil municipal. vous représente à la Com de com de Serre-Ponçon.

Cédric Brunet a démissionné pour des raisons professionnelles, et donc Yann Boislève nous a rejoint. Habitant au hameau du Bourget. Il est président d'une société spécialisée dans les énergies renouvelables et membre d'associations investies dans l'évènementiel.

Mireille Gourlain, habitante du centre-ancien, siège au CCAS de Chorges et Sophie Rommens, également dans le centre-ancien,

Nous sommes inscrits dans différentes commissions municipales que la majorité n'a pas encore convoquée, néanmoins nous sommes à votre disposition pour porter votre voix lors des réunions du Conseil. N'hésitez à nous contacter equipe@ambitionspourchorges.fr ou MP facebook [ambitionspourchorges](https://www.facebook.com/ambitionspourchorges). »

Ambitions pour Chorges

État Civil

Mariages :

- VENDEVILLE Johan et LERNOULD Samantha 8 août
- MASSY Gilles et RAIMBAULT Sophie 15 août
- BERNARD Thierry et WILHELM Christine 22 août
- GERMANO Robert et LINAN Gladys 24 août
- WAGNER Nicolas et HONEGGER Christelle 29 août
- FRAPPART Vincent et KUZHEL Valentyna 29 août
- ERASLAN Yumus et OCAL Gamze 5 septembre
- REYNAUD Pierre et VERMUNT Marie-Françoise 12 sep-
- DA COSTA Anthony et ALLEMAND Gwenaëlle 3 octobre
- GICQUEL Bernard et BALSAN Yvette 7 novembre

Naissances :

- SABATIER Romane née le 11 juillet fille de Thomas et Carole RATTAGGI
- EMONT Arthur né le 29 juillet de fils Thomas et Gaëlle FEUGRAY
- ROUYEYROL Marius né le 3 septembre fils de Paul et Julie ALBERT
- CHARMASSON Julian né le 14 octobre fils de Jean-Robert et Lucile COTTA VOZ
- BOILEAU Capucine née le 7 novembre fille de Sébastien et Jessica DURANDIN
- LYONNET OCCELLI Milo né le 14 novembre fils d'Alexandre et Célia OCCELLI
- NOZZI Louise née le 16 novembre fille d'Alexandre et Célia COTTERLAZ-RENNAZ

Décès :

- WANG Fu 16 juillet
- FAURE Gaston 24 juillet
- DUFETEL Marie-Jeanne 26 juillet
- CHAMARD Robert 14 septembre
- COIA France-Marie 27 septembre
- MORALES MOSTRAJ Claire 20 octobre
- BOREL Béatrice 22 octobre
- ESCALLIER Roger 22 octobre
- ROUX Gisèle 22 octobre
- PRINGALLE Nelly 26 octobre
- LÉAUTIER Pierre 29 octobre
- COCCA Antonio 10 novembre

2021

Mr DURAND, Maire de Chorges
et l'ensemble du Conseil Municipal,
vous présentent leurs

meilleurs vœux

